

17 BJD

SAS AU CAPITAL DE 1.000€
49 RUE DE PRONY - 75017 PARIS
EN COURS D'IMMATRICULATION AU RCS PARIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 4 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le quatre décembre à quinze heures, au 49 rue de Prony à Paris 17^{ème},

L'associée unique, la société PRO-LIENS,

SARL au capital de 4.293.900€, sise au 49 rue de Prony à Paris 17^{ème} et immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 512 758 244, et représentée par son Gérant,

Propriétaire de 100% des actions composant le capital social de la SAS 17BJD,

a pris les décisions suivantes :

- Désignation du Président de la société nouvellement constituée ;
- Délégation de pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION – DESIGNATION DU PRESIDENT DE LA SOCIETE NOUVELLEMENT CONSTITUEE

L'Associée unique décide de nommer la Société PRO-LIENS, SARL au capital de 4.293.900€, sise 49 rue de Prony à Paris 17^{ème}, immatriculée au RCS de Paris sous le n°512 758 244, comme premier président de la société.

Ce mandat sera exercé à titre gratuit par la SARL PRO-LIENS, laquelle accepte ses nouvelles fonctions à compter du 26 novembre 2025.

DEUXIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIRS EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de dépôt.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associée unique, et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Pour la SARL PRO-LIENS

En sa qualité d'Associée
Représentée par Robin LEVY
Faire précéder la signature de la mention « Bon pour mandat »

Bon pour mandat

Robin LEVY

✓ Certifié par  you sign

Pour la SARL PRO-LIENS

Présidente
Représentée par Robin LEVY
Faire précéder la signature de la mention « Bon pour acceptation de mandat »

Bon pour acceptation de mandat

Robin LEVY

✓ Certifié par  you sign